Ont voté *contre*: MM. Renard, Ribot, Des Rotours Taillandier, Michau, Pierre Legrand, Pichon, de Montalembert, Le Gavrian, Fanien, de Freycheville, Déjardin-Verkinder, Adam, Boulanger-Bernet, Bergerot, Thellier de Poncheville.

Ont voté *pour* : MM. Sirot, Dron, Moreau, Werquin, Lalou, Maxime Lecomte, Ledieu, Baynaut, Dépret, Evrard Eliez.

Se sont *abstenus* : MM. Trannin, Dubois et Boudenoot.

Retenus à la commission des douanes:MM. Graux et Jonnart.

Assises du Nord. — La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel vient encore de renvoyer devant le jury criminel, les affaires suivantes :

27e affaire. — François-Benoit-Hubert Buyel, 43 ans, journalier à Wattignies; affaire de mœurs.

28e affaire. — Marie-Zahire-Zélia Labbé, femme Gérin, 43 ans, cultivatrice à Noyelles-sur-Helpe, infanticide et suppression d'enfant.

29e affaire. — Etienne-Benoit Prévost, 19 ans, employé de commerce, et Marie-Anastasie Lefebre veuve Prévost, 43 ans, ménagère, tous deux de Cambrai: faux en écriture de commerce et usage de faux.

En raison du nombre des affaires, on commence à se demander s'il n'y aura pas, en décembre, une session d'assises supplémentaire.

Déraillement à Leforest. — Hier soir, vers huit heures et demie, un déraillement s'est produit à l'entrée en gare de Leforest.

Deux wagons d'un train de marchandises ont sauté des rails au passage d'une aiguille.

Aucun accident de personnes ne s'est produit.

Les trains de voyageurs ont passé pendant quelque temps à contre-voie.

Cette manœuvre leur a aussi causé un peu de retard.

A neuf heures, le wagon de secours de la gare de Douai était sur les lieux et les manœuvres pour remettre ces deux voitures sur la voie ont commencé aussitôt.

Cysoing — *Deux incendies.* — Hier, un incendie s'est déclaré dans deux meules d'avoine qui se trouvaient en rase campagne, à quelques mètres du Calvaire. En quelques instants les flammes ont envahi toutes les récoltes ; malgré la promptitude des secours, tout a été brûlé. Les pertes qui ne sont pas couvertes par une assurance s'élèvent à environ deux mille francs.

Un second incendie a eu lieu le même jour. A une heure du matin des personnes qui se rendaient à Pannehain, ont aperçu une épaisse fumée sortant de la toiture de l'habitation de M. Henri Lemaire, cultivateur et marchand de briques.

Deux corps de bâtiments, la plus grande partie des récoltes et les instruments aratoires ont été détruits. Les pertes sont couvertes par une assurance à la Compagnie *La Nationale*; elles s'élèvent à six mille francs.

On attribue ces deux sinistres à la malveillance.

PAS-DE-CALAIS

Carvin. — La situation reste stationnaire; les grévistes fondent de grandes espérances sur les secours qui doivent leur arriver demain.

Une réunion aura lieu samedi, salle Ramon. Cette journée fournira probablement de sérieuses indications au sujet de la disposition des esprits et des intentions des mineurs. Le calme le plus complet n'a cessé de régner à Carvin.

Epizootie. — Vendredi dernier, une vache atteinte de la fièvre aphteuse, vulgairement appelée *cocotte*, a été trouvée sur le marché d'Arras, et mise en fourrière.

On croyait tout d'abord qu'il s'agissait d'un cas isolé, mais il n'en est malheureusement point ainsi. D'autres cas viennent d'être constatés dans les environs d'Arras, notamment à Dainville, et sans les précautions immédiatement prises par le service sanitaire, le mal aurait pu prendre des proportions considérables.

L'épizootie paraît venir d'Allemagne ou de Hollande, où la *cocotte* règne depuis plusieurs mois.

M. le ministre de l'agriculture, avisé par le vétérinaire départemental, vient d'envoyer dans le Pas-de-Calais un inspecteur chargé de rechercher les cas de la maladie ; il est question d'interdire tous les marchés de la région qui ne seraient pas soumis à une inspection rigoureuse. Le service sanitaire fera mettre en fourrière tous les animaux malades ou simplement suspects. On ne saurait trop recommander aux cultivateurs d'observer dans leurs achats une prudence extrême.

Liévin. — M. Dumay, député de la Seine, a visité hier, la fosse n° 3 des mines de Lens. Il était accompagné d'un ingénieur des mines et de M. Dihotie, ingénieur de la Compagnie.

L'excursion souterraine de M. Dumay a duré cinq heures.

BELGIQUE

Les manifestations socialistes en Belgique. — Après plusieurs jours d'hésitation, le bourgmestre de Mons a autorisé la manifestation qui doit avoir lieu dimanche en faveur du suffrage universel, à deux conditions : c'est que cette manifestation n'aura rien de commun avec celle qui devait avoir lieu à Jemmapes, où des français devaient être présents, et à la condition qu'on ne tiendra pas de réunion, ou qu'on ne prononcera pas de discours sur la voie publique.

Les drapeaux rouges et les cartels sont autorisés, mais le drapeau français est interdit.

A la frontière, les étrangers se dirigeant sur Mons seront surveillés, et à Mons, les gendarmes barreront la route conduisant à Jemmapes, et disperseront les groupes qui voudraient s'y rendre.

M. Mélot, ministre de l'intérieur. — Contrairement à ce qui a été dit hier, il est absolument décidé que M. Mélot succèdera à M. Devolder.

Evregnies. — La Cour d'assises de Mons a instruit hier une affaire à charge d'une nommée Nathalie Pattyn, âgée de 24 ans, servante à Evregnies, qui, après avoir fait boire de l'huile de pétrole à son jeune enfant, l'a étouffé en se couchant dessus.

L'accusée a soutenu qu'au moment où elle a commis son crime, elle avait la tête perdue.

M. Silvercruys, substitut du procureur du Roi, a soutenu l'accusation.

L'accusée a été défendue par Me Preumont, du barreau de Mons.

Elle a été condamnée à 10 ans de travaux forcés.

Voir au **GRAND CAMÉLIA**, *1, rue de la Gare, Lille:* Assortiment unique en tissus gris, français et anglais premières marques. Prix avantageux. 24610d

ETAT-CIVIL ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 7 novembre.* Adolphine Demortier, chemin de la Makellerie. Jean-Baptiste Derycke, rue Archimède. — François Devriese, rue d'Alma. — *Déclarations de décès du 7 novembre.* — Malvina Everaert, 10 mois, rue de la Guinguette, 78. — Arthur Brice, 1 mois, Grande-Rue. — Louise Leclercq, 1 an, rue du Tilleul, 216. — Edmond Moorman, 2 mois, rue Newton. — Marie Torcq, 2 ans, rue de Mons. Virginie Demarque, 88 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Lambrecht, 1 mois, rue des Longues-Haies, 187. — Léopold Bayart 53 ans, boulevard de la République.

TOURCOING. Déclarations de naissances du 7 novembre. — Jules Monoyez, rue du Petit-Village. — Thadée Ballez, rue des Guisnes. — Mether Koenig, rue de la Blanche-Porte. — Céline Destombes, rue Motte. — Georges Coppens, rue de la Croix-Rouge. — *Déclarations de décès du 7 novembre.* — Albertine Duthoit, 2 ans, rue de Gand. — Jean-Baptiste Meerman, 16 mois, rue Saint-Eloi. — Marie Noppe, 1 an 5 mois, rue Lerouge. — Adèle Duthoit, 63 ans 11 mois, sans profession, rue du Flocon. — Eugène Perrine, 14 ans 6 mois, mouleur, rue Delhaye. — Virginie Benique, 75 ans 6 mois, sans profession, rue Joire. — Cyrille Bégard, 30 ans 9 mois, rattacheur, Hôpital Civil, rue Nationale. — Eugénie Rogge, 60 ans, sans profession, au Clinquet.

HONDSCHOTE. — Déclarations de naissances du 1er au 7 novembre — Albert Wattel, à la Payelle. — *Déclarations de décès du 1er au 7 novembre.* — Jean-Baptiste Dubois, 65 ans, au Mont. — Pauline Delval, 9 ans, rue du Bosquiel. — Victor Six, 24 ans, rue du Bosquiel.

LINSELLES. — Déclarations de naissances du 25 octobre au 3 novembre. Jules Philippe, la Bassée. — Clémence Marchesaux, le Gavre — Rose Damont, le Biaton. — Michel Dhaliuin, la Brasserie. — Marguerite Dillies, le Gavre. — Paul Bliou, le Gavre. Louise Deryckx, la Vignette. — *Mariage.* — Emile Delesalle, 30 ans, journalier, à Wervicq-Sud et Florence Pouillie, 28 ans, ouvrière de filature, à Linselles. *Déclarations de décès du 25 octobre au 3 novembre.* — Basile Schepens, 40 ans, le Flegard — Camille Robbe, 7 mois, le Viscourt.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Déclarations de naissances du 25 octobre au 1 novembre. — Germaine Beckhout, à la Verte Rue. — Augusta Wattecamps, au Plouich. — Henri Desmet, rue Sébastopol. — Mathilde Delbrugère, rue Chuffart. — Philomène Henau, au Molinel — Edouard Kreutghen, chemin Poivré. — Marthe Picavet, à Ghesle. — Henri Buchatel, à l'Entrepôt. — Madeleine Van Vooren, rue du Nord. — Julien Debruyne, rue Jacquart. *Déclarations de décès du 25 octobre au 1 novembre.* — Léonie Brusin, 21 jours, maisons Meurisse. — Léontine Picavet, 6 ans, rue Sébastopol. Frédéric Vanrobays, 65 ans, rue Ste-Marie. — Fidéline Delot, 7s ans, à l'Hospice.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 30 octobre au 6 novembre. Victor Haelvoet, rue Saint-Hilaire. — Georges Spanhove, rue Haute. — Ernest Moerman, rue de Lille. — Edouard Destailleur, rue de la Procession. — Louise Subts, rue d'Arcole. — Marie Kerkhoff, cour Mabien. — Alois Bukman, rue Jemmappes. — Albertine Turf, rue Française. — Achille Vanhaverbeke, rue Française. — Joseph Senzinck, rue Montebello. — Nestor Deman, Colbras. Georges Florin, Bourg. Léopold Vandewalle, Moulin Dupont. — François Bert, Bourg. *Déclarations de décès du 30 octobre au 6 novembre* Marie Debale, 10 jours, rue Inkermann. — Gustave Samyn, 2 mois, Colbras. — Pierre Bertrem, 6 jours, rue Sébastopol. — Marie Hennebo, 43 ans, rue de la Montagne. — Adolphe Mespag, 1 mois, Colbras. — Léonie Vandaele, 21 ans, rue de la Paix. — *Mariage.* — Armand Scheperel, 24 ans, chalsier, et Louise Baon, 23 ans, fileuse.

MOUVEAUX. — Déclarations de naissances du 30 octobre au 6 novembre. — Henri Benoit, la Motte. — Victorine Lortjean, les Durieux. — *Déclarations de décès du 30 octobre au 6 novembre.* — Louis Beaute, 42 ans, la Place — Félicie Richter, 3 mois 26 jours, les Bonnets. — Jean Froment, 80 ans, la Placette. — Auguste Decottignies, 23 ans 9 mois, la Motte.

ASCQ. — Mariage. — Henri Devolder, 25 ans, journalier, à Ascq, et Marie Lefebvre, 28 ans, journalière, à Ascq.

TRESSIN. — Déclarations de naissances du 30 octobre au 6 novembre. — Marie Denvier, hameau de la Brasserie. — *Mariage.* — Augustin DeFontaine, 35 ans, tisserand, à Willems, et Celine Masson 1 an, hameau de Tressin. — *Déclaration de décès du 30 octobre au 6 novembre.* — Marie Plouvier, 12 heures, hameau de la Brasserie.

TEMPLEUVE-NORD. — Déclarations de naissances du 6 novembre. — Jules Lebecq, rue Neuve.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEFFRENNES-DELERUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rosine-Joséphe DELERUE, veuve de M. Jean-Baptiste DEFFRENNES, décédée à Lannoy, le 7 novembre 1890, dans sa 71e année administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 11 courant, à 10 heures, en l'église de Lannoy. Les Vigiles seront chantées le lundi 10, à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourmai, 16. L'Obit du mois sera célébré le lundi 24 novembre à 10 heures, en la même église. La Messe du Rosaire sera célébrée le mercredi 12, à 7 heures. Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent de Paul feront dire un obit, le jeudi 13, à 7 heures.

Un Obit sera chanté au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Lille, le lundi 10 novembre 1890, à 10 heures (les Laudes à 9 heures 1/2), pour le repos de l'âme de Madame Achille JOURDEUIL, née Clara GANCEL, décédée à Lille, le 22 octobre 1890, à l'âge de 61 ans, administrée des sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 24668d

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 10 novembre 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe MARISCAL décédé accidentellement à Tourcoing, le 10 octobre 1890, dans sa 25e année — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin à Roubaix, le lundi 10 novembre 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Dominique-François MEYER, constructeur, décédé à Roubaix, le 5 novembre 1889, dans sa cinquante-troisième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel de 1re classe sera célébré en l'église paroissiale de St-Eloi, (Blanc-Seau-Tourcoing), le lundi 10 novembre 1890, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph BAUCARNÉ député du Nord, membre du Conseil de fabrique de sa paroisse, membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, président honoraire du Comice agricole de Lille, ancien membre de la Chambre consultative d'agriculture, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Croix, époux de Dame Hortense LEROUX pieusement décédé à Paris, le jeudi 22 novembre 1888, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 10 novembre 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Thérèse LOOR, épouse de M. Adolphe GERARD, décédée à Roubaix, le 10 octobre 1890, dans sa 55e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

9 NOVEMBRE 1799

LE DIX-HUIT BRUMAIRE

« L'Etat tombait en dissolution », comme Carnot lui-même devait l'avouer plus tard, le Directoire, héritier de la Terreur, avait amené la défaite au dehors, l'anarchie au dedans, la honte partout ; la Constitution, tant de fois violée, n'inspirait plus ni sécurité ni respect; Bonaparte échappé d'Egypte était arrivé à Paris le 16 octobre précédent, et tout le monde s'attendait à un grand événement.

Il était préparé en effet et il commença ce jour là, à peu près légalement. Pendant la nuit, le Conseil des Anciens, gagné d'avance, est convoqué, sauf quelques oppositions volantaires, pour sept heures du matin et le Conseil des Cinq Cents pour onze ; aussitôt réuni, il rend, sous prétexte de danger public, un décret constitutionnel ordonnant la translation des Conseils et leur convocation à Saint-Cloud pour le lendemain, puis il nomme Bonaparte (ce qu'il n'avait pas le droit de faire) chef suprême de la force armée chargé d'assurer la tranquillité publique et l'exécution du décret ; en même temps, suivant le plan convenu, les directeurs Sieyès et Ducos donnent leur démission, et on court arrêter la sienne à Barras dans son bain, moitié par force, moitié par persuasion ; dès lors les deux autres, Gohier et Moulins, sont paralysés, le pouvoir exécutif cessant ainsi d'être constitué.

Dès huit heures le décret est porté à Bonaparte qui avait convoqué chez lui, rue de la Victoire, pour le matin même, tous les généraux et avait fait mettre sur pied toutes les troupes, en annonçant la veille qu'il les passerait en revue. Il se saisit du décret, le leur montre en leur demandant s'il peut compter sur eux; tous l'acclament sauf Augereau et Bernadotte, jusqu'au vieux républicain Lefebvre qui s'écrie qu'il est temps de « jeter à la rivière tous les avocats. »

Puis, escorté de ses compagnons d'armes, il se rend au Conseil des Anciens, promet, sans dire un mot de la Constitution, de faire exécuter le décret qui vient de sauver la République, proclame que tous la veulent, fondée sur la vraie liberté et le régime représentatif, et jure qu'on l'aura ; après quoi il monte à cheval et va dans le jardin passer la revue des régiments de la garnison qui arrivent successivement et qui l'accueillent par des acclamations. En vain Gohier et Moulins accourent alors aux Tuileries et protestent ; on leur répond que le Directoire a cessé d'exister par la démission de la majorité de ses membres, et on les laisse retourner au Luxembourg où Moreau va les bloquer avec un bataillon sous prétexte de veiller à leur sûreté.

Quand le Conseil des Cinq-Cents se réunit à onze heures, il était trop tard, le droit de délibérer lui était enlevé de par la Constitution après lecture du décret de translation, car jusque-là, sauf la nomination de Bonaparte qui était à la vérité la clef de voûte de la conspiration, tout était légal, et c'est avec les armes constitutionnelles qu'on étranglait la Constitution.

Bien coupé peut-être, mais il fallait recoudre, c'est à dire obtenir des Conseils leur propre ajournement ainsi que la nomination d'un Consulat provisoire dont Bonaparte était le chef, et qui serait chargé de préparer une nouvelle Constitution ; ce devait être l'ouvrage du lendemain, on verra comment tout faillit manquer, et comment s'accomplit, le 19 brumaire, l'histoire lui ait gardé le nom de Dix-huit Brumaire, le véritable coup d'Etat, contre lequel les républicains auraient bien raison de protester s'ils ne l'avaient pas eux-mêmes, avant et depuis, tant de fois accompli ou tenté.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : X. Thierry. Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 1/4. Samedi 8 novembre. — Grande représentation extraordinaire avec le concours de Mlle Leavington du théâtre national de l'Opéra de Paris. — HAMLET, grand-opéra en 5 actes et 7 tableaux, de J. Barbier et M. Carré, musique d'Ambroise Thomas. Au 6e tableau, La fête du Printemps, dansée par les demoiselles du corps de ballet. — Prix des places : Loges et fauteuils, 4 fr. ; Pourtours, 2,50 ; 1res de face, 1,75 ; 1res de côté, 1,25 ; 2mes galeries, 60 centimes. — Bureaux de location : Chez M. Jubé, rue de la Gare, 16, et à l'Hippodrome, rue des Longues-Haies.

Dimanche 9 novembre. — A 2 heures précises. — 1re matinée classique. LAVENTURIÈRE, comédie en 4 actes en vers, de M. Emile Augier, de l'Académie Française.

Dimanche 9 novembre. — Bureaux à 5 h. 3/4. — Rideau 6 h. 1/2. — LES PIRATES DE LA SAVANE, grand drame en 5 actes et 6 tableaux, par MM Dugué et Bourgeois. — DURAND-DURAND, comédie-vaudeville en trois actes, de MM. Ordonneau et A. Valabrègue. Ordre du spectacle : 1. Les Pirates de la Savane ; 2. Le Bonheur conjugal. — Prix des places du dimanche et du lundi pour la matinée classique : Loges et fauteuils, 2 fr. ; Pourtour, 1 fr. ; Premières galeries de face, 0,75 ; Premières galeries de côté, 0.60 ; Deuxièmes galeries, 0.30.

THÉATRE DE ROUBAIX, situé rues Richard-Lenoir et Archimède. Direction : Mme Vve Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/4. — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 9 novembre. — Représentation extraordinaire. — Deux grands succès : LE PETIT JACQUES, drame en 5 actes et 9 tableaux, par M. W. Busnach, tiré du roman de M. J. Claretie. — 1re représentation de : LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR, opéra comique en 3 actes et 4 tableaux, de MM. Duru et Chivot, musique de M. Offenbach. — Ordre du spectacle : 1. Le Petit Jacques ; 2. La Fille du Tambour-Major. — Prix des places : Ordinaire.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le mouvement des laines par le port du Havre pendant les dix premiers mois de 1890 et 1889.

Les importations des laines par le marché du Havre, pour les dix premiers mois, ont accusé, cette année, une augmentation sensible sur l'année dernière : 34.895 balles contre 22.906 en 1889. Classées d'après les provenances les entrées ont été de 13.423 balles en 1890 et 11,396 balles en 1889, pour les Buenos-Ayres; 1,083 et 2,455 balles pour les Montevideo, 5,062 et 5.066 balles pour les Pérou et Chili. L'importation a été surtout importante, cette année, en laines de Russie, 13,572 balles.

Les ventes, de leur côté, ont beaucoup diminué : de 23,745 b. qu'elles étaient en 1889, elles sont tombées, cette année, à 23,745 b. En laines de la Plata la différence se chiffre par plus de moitié : 9,232 b. en 1889 et 4,919 b. en 1890.

Le transit présente peu de fluctuations : 10,521 b. cette année contre 9,397 en 1889.

Enfin le stock comparé au 31 octobre peut s'établir ainsi :

	1890	1889
Laine Buenos-Ayres	1 043	863
Laine M.-Video, Entre-Rios, etc	0	—
Laine Pérou et Chili	271	321
Laine Russie	10.270	—
Laine japonaise	—	—
Laine diverses provenances	642	1,172
Ensemble	12.226	2.356

A LA GRANDE MAISON

PARIS

Succursale de LILLE, 15, Rue de la Gare, 15,

EXTRAIT DU CATALOGUE-ALBUM :

COMPLETS pour hommes . . . . . *depuis* 37 fr.
COSTUMES pour enfants et jeunes gens . . . . . *depuis* 19 fr.
PARDESSUS nouveauté et à pèlerine pour hommes . . *depuis* 35 fr.
id. id. id. jeunes gens et enfants *depuis* 22 fr.
ULSTERS haute nouveauté, avec pèlerine pour hommes . *depuis* 45 fr.
id. id. id jeunes gens et enfants *depuis* 29 fr.
PÈLERINES molleton et mousse de laine, suivant tailles, de 7 à 25 fr.

Rayon spécial de Vêtements Deuil et Cérémonie
COMPLETS HABIT ET REDINGOTES DRAP NOIR, depuis 39 FR.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES -- UNIFORMES -- LIVRÉES

DEMANDER LE CATALOGUE
Envoi d'Echantillons sur demande
Expédition franco à partir de 25 fr.

EXPOSITION UNIVERSELLE 1889
MÉDAILLE D'OR
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Laines

Buenos-Ayres, 6 novembre.

Le cours de l'or est à 264 ./. piastres papier monnaie.

Anvers, 8 novembre.

En disponible, il a été traité 24½ balles Plata.

Le Havre, 8 novembre, 9 h. 40 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 987 balles Russie.

Ventes : 225 balles Russie, de 160 à 172.50 ; 47 b. Chili, à 147.50.

Expédition : 24 balles Buenos-Ayres, filière pour la consommation.

Stock : 1.379 b. Buenos-Ayres, dont b. ancienne tonte et ... b. nouvelle; 9 Montevideo; ... b. Orient; 490 b. Chili ; 36 b. Pérou ; 381 b. Algérie ; 50 b. Espagne ; ... b. Bombay ; ... b. Smyrne ; ... b. Guayaquil ; 194 b. Levant ; 13 b. des Indes ; 11.032 b. Russie ; b. Tunisie ; b. Rio-Janeiro ; b. Curaçao et ... b. poil de chameaux.

A terme : ventes 1.850 balles, de 177.50 à 165.

La clôture est à peine soutenue avec vendeurs.

Port-Elisabeth, 11 octobre.

Laines. — Quoique la demande ne soit pas générale, il s'est traité un peu plus d'affaires, les détenteurs étant devenus plus conciliants. Pour bonnes laines en suint à peigne on est très soutenu, Bradford achetant plus rondement qu'auparavant. Vendu 300 bls snow white Uitenhage de 15 à 16d. pour assez bonne qualité, une petite partie country snow white Cradock XXX à eu preneurs à 14d. et circa 1,000 balles laine en suint karoo longue soie pour Bradford de 5 1/2 à 53d4d. pour qté moyenne et de 5 à 5 1/4d. pour qté ord., une partie laine en suint bleuâtre longue soie Albany à 6 5/8d. et quelques balles Middelburg à 6 1/2d.

Change : Sur Londres traités de banque à 90 jours de vue 2 0/0 d'escompte.

Marchés français

Fourmies, 6 novembre.

Laines brutes. — Les ventes d'Anvers ont clôturé en baisse de 10 à 15 centimes sur les prix de la vente précédente. Un tiers seulement des laines exposées ont été vendues. Ce marché a, du reste, perdu beaucoup de son importance et ne peut plus être considéré comme régulateur des prix.

Des télégrammes reçus d'Australie et de La Plata, on peut déduire que les prix de la laine paraissent plus bas qu'il y a quinze jours.

Peignés. — On a fait quelques affaires à des prix légèrement en baisse sur ceux de la quinzaine précédente. Seuls, les peignés de qualité supérieure maintiennent bien leurs prix, en raison de leur rareté.

Façons de peignage. — La situation des peignages ne s'est pas améliorée depuis le dernier bulletin.

Blousses. — La blousse s'enlève toujours facilement, peut-être avec prix légèrement en faveur des acheteurs.

Façons de filature. — Situation toujours très mauvaise.

Fils. — Relativement, les fils maintiennent encore assez bien leurs prix, grâce à l'absence de stock et à la difficulté de produire à prix plus bas.

D'après les relevés du Conditionnement, pendant les cinq derniers mois, on a conditionné, en chiffre rond, 1.637.000 kilos, et dans la période correspondante de 1889, 1,650.000 k, malgré la réduction de la production de la filature.

Tissus. — L'Amérique ne nous apportant aucun nouvel ordre, la situation continue à être difficile.

Les fabricants de tissus réunis à Saint-Quentin le 5 courant, craignant que leurs confrères non associés ne suivent pas leur exemple, ont décidé de maintenir le *statu quo* en ce qui concerne la durée du travail de leurs tissages. En conséquence, les fabricants continueront, comme par le passé, à régler eux-mêmes leur production selon les besoins, en arrêtant un nombre plus ou moins grand de leurs métiers. Une nouvelle réunion aura lieu dans quelque temps au même endroit, si la situation l'exige.

Condition publique des laines, soies et cotons

Relevés bi-mensuels comparatifs du 23 octobre au 5 novembre inclus.

	1889	1890
Laine peignée	78.150 k. 40	71.217 k. 10
» filée	158.149 k. 20	147.320 k. 30
Ensemble	236.299 k. 60	218.537 k. 40
Titrages	615	568

(*Bulletin bi-mensuel*).

Marchés anglais

Bradford, 6 novembre.

Laines. — La situation des laines est restée la même. Depuis le dernier bulletin, les affaires sont restées calmes, et les consommateurs opèrent avec une extrême prudence pour toutes les sortes de matières brutes. Des efforts sont faits par les acheteurs pour amener de la baisse sur les cours, mais ils ont obtenu peu de succès.

L'absence de stock important sur le marché contribue largement à la fermeté des prix.

En laines anglaises les genres brillants sont de demande très restreinte et les cours ont une tendance en faveur des acheteurs. Quelques demandes du pays et de l'exportation en qualités fines et semi-communes ont raffermi les prix.

Il y a peu de changement à signaler en ce qui concerne les laines coloniales. Les stocks de peignés ne sont pas importants et les cours pour les qualités fines et les croisés sont bien soutenus.

Le mohair est calme. En bas alpaca on a traité quelques affaires.

Fils. — Il n'arrive pas beaucoup d'ordres de l'étranger. Quelques petits lots sont cependant demandés, la plupart des cas pour des livraisons immédiates, ce qui indique l'absence de stock ailleurs à l'étranger. Les genres recherchés sont très variés. Les prix ont une tournure plus facile. On s'attache aux doubles fils, 32 et 40, comme aux fils simples en bobines, et en mohairs, à bas prix.

Les affaires en filés d'Australie ne dénotent pas d'amélioration.

Tissus. — Il s'est traité un peu moins d'affaires dans cette branche. Les élections en Amérique sont suivies avec énormément d'intérêt, et les acheteurs montrent beaucoup de prudence. Les maisons du pays opèrent avec réserve.

Le commerce des Indes donne encore peu de satisfaction, le change restant défavorable.

Cotons

(*Télégrammes de* M. BULTEAU-GRIMONPREZ)

Le Havre, 8 novembre.

Vente 86 balles. Marché calme.

Liverpool, 8 novembre.

Ventes : 6.000 balles. Marché facile.

New-York, 7 novembre.

Middling Upland 9 5/8. Ventes 54.100 balles.

Middling américain : à New-Orléans 9 7/16 ; Savannah 9 ./..

(*Dépêche communiquée par* M. LÉON CLERC)

Liverpool, 8 novembre, 11 h. 19.

Ventes 6.000 balles. Marché ferme avec tendance à la hausse. Inchangé.

Livraison : novembre 5 18/64 d. ; novembre-décembre 5 18/64 d. ; décembre-janvier 5 19/64 d. ; janvier-février 5 20/64 d. ; février-mars 5 22/64 d.

Manchester, 5 novembre.

Tissus et filés. — Pas d'amélioration à signaler dans la position de notre marché et affaires par continuation très restreintes. Les filés en paquets pour l'exportation dénotent décidément de la faiblesse et les acheteurs restent peu enclins à transmettre des ordres de quelque importance. Les twist cops sont inactifs à une réduction de 1/16d. par dollars. Weft yarns inchangés. Les tissus ne sont pas beaucoup recherchés et les acheteurs ne veulent payer les prix courants que pour de petites parties dont ils ont absolument besoin.

ENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Intéressant l'industrie textile

Formations de Sociétés

E. David et Cie, représentation de filatures, 3, cité Trévisé. à Paris, Cap. 20,000 fr. — A. P., 6 novembre.

Dissolutions de sociétés

Société du syndicat industriel et commercial de ventes publiques, Bourse de Commerce de Paris. M. B. Salase, à Bédarieux (Hérault), liquidateur. — P. A., 6 novembre.

Faillites.

Demoiselle Fauchereau (Clémence), couturière à Saumur. — Synd., M. Proust. — Jug. 20 oct. 1890.

Montel (Achille), tissus, à Montpellier, sous la raison Montel cadet frères et fils. — Synd., M. Crozats. Jug. 23 oct. 1890.

Liquidations judiciaires

Lorgueilleux (Albert), déchets de cotons, 21, rue Préfontaine, au Hâvre. — Liquid., M. Hervé. Jug., 10 octobre 1890.

Lallemand (Raymond), facteur de broderies à Mirecourt. — Liquid., M. Beaujard. — Jug. 8 octobre 1890.

Perre-Cognet, nouveautés, Montrichard. — Liquid., M. Limozin. — Jug. 10 octobre 1890.

Rousseau (André), nouveauté, à Maubeuge. — Liquid., M. Courtin. — Jugement, 10 octobre 1890.

Degrave (Ch.), confectionneur, 1, rue Denis-Godefroy, à Lille.— Liquid., M. Wannebroucq. — Jug. 30 sept. 1890.

Avis intéressant le commerce des tissus

MM. Pints et Cie, rue Martel à Paris, achètent les articles nouveautés en tissus, etc., pour dames.

M. Roscrano, 59, faubourg Poissonnière, à Paris, à un acheteur en tissus et autres nouveautés pour dames.

M. Becot, 20, Chaussée-d'Antin, à Paris, achète les hautes nouveautés tissus et soieries.

M. Warburg, 49, rue Hauteville, à Paris, achète les tissus et articles garnitures.

M. J. Lazaro, représentant à Valence (Espagne), demande échantillons, prix courants pour les tissus, soieries, lainages, lingerie et ornements pour modes.

SERVICE DE NAVIGATION ENTRE L'AUSTRALIE ET DUNKERQUE

Nous apprenons avec plaisir que conformément à une convention passée entre MM. Mason frères et MM. Gondrand frères, agents de transports, un vapeur de première classe, le *Santon*, vient d'être mis en charge à Melbourne et Sydney pour Dunkerque en ligne directe.

On ne peut qu'applaudir aux efforts tentés en vue d'établir des relations suivies pour les transports réguliers entre l'Australie et Dunkerque. Le commerce des laines des centres importants de Roubaix-Tourcoing et de Fourmies ne pourra qu'y gagner.

Sucres

LILLE, 8 novembre.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour		Cours précéd.
	Off.	Dem.	
Suc. n°s 3 (88 deg.)	32 .. 32 75	.. ..	33 ..
— acquittés	35 ..	.. ..	.. ..
— pain 6 k. n° 1 110	.. ..	.. ..	110 ..
Betteraves disp.	31 50	.. ..	31 50
Mélasse	.. ..	.. ..	.. ..
fin 3/6 disponib.	.. ..	.. ..	.. ..

Cours des halles de Roubaix du 8 novembre. *Légumes* : pommes de terre, 7 à 9.00 fr. les 100 k.; oignons, 0.10 à 0.20 le kil.; carottes, fr. 0.15 la botte ; navets 0.50 la botte ; céleris, 0.50 la botte ; oseilles, 0.75 à 1.25 le panier ; tomates, 0 60 le kil. ; asperges, ... à .... la botte: poireaux, 0.40 les 13 bottes: choux rouges, 1.00 à 1 80 la douzaine ; choux verts, 0 75 la douzaine; choux-fleurs, 0.30 à 0.40 la pièce : salsifis .... la botte ; racines de chicorée, 0 35 les 13 bottes; thyn 0.40 les 13 bottes ; petits pois, à .... le kilo ; radis, 0.10 la botte; salade laitue, 0.60 à ... la douz.; salade verte 0.50 le panier; cornichons, à .... le cent ; épinards, 0 75 le panier ; cerfeuil, 0.45 le panier ; endives, 0.45 la douz.; artichauds, 0.15 pièce; haricots verts .... à .... le kilo; choux de Bruxelles, 0.35 à ..., le pot.

Viandes : bœuf, filet à 3.20 le kil.; aloyau, cotes 2.60 le kilo ; biftecks, 2.00 le kilo ; raccoursure, 1.20 à 1.50 le kil. ; épaule, 1.40 le kil.; veau, cat rouelle, cotes, 2.20 le kil.; épaule, 2.00 le kil.; jarret, 1.20 le kil.; mouton, gigot, filet, 2.20 le kil.; cotelettes à la pièce, 0.35 ; fricassée, 1.40 le kil.; épaule, 2.00 le kil.; porcs, rouelle, cotelettes, filet, 2.20 le kil; tête, jarret 1 00 le kil.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 novembre. — Le marché est peu satisfaisant aujourd'hui, on se trouve influencé par les nouvelles des places étrangères qui sont encore très chargées et qui cherchent évidemment à se débarrasser chez nous. On avait monté bien rapidement depuis la liquidation, on peut bien retourner un peu en arrière pour reprendre de l'élan.

Le 3 0/0 fait à 94.40 après avoir ouvert à 94.65. Le 4 1/2 est à 105. Le foncier faible hier, sur des bruits démentis est ferme à 1280. La Banque de Paris est bien tenue. Le Crédit Lyonnais fait 805.

Les fonds étrangers sont peu brillants. L'Italien plonge à 93 62 1/2, les valeurs ottomanes très en faveur depuis quelques jours sont plus faibles. En Banque les valeurs de cuivre continuent à être maltraitées. L'action des établissements Eiffel est demandée à 567 50. Les obligations Porto-Rico ont toujours un marché suivi.

MONSIEUR, *grande noblesse*, désire personne honorable, fortunée, se destinant à la diplomatie